

## Bachelier en enseignement section 1

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:edu-gosselies@helha.be">edu-gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1208 S'ouvrir au monde et à la diversité culturelle			
Ancien Code	PEUN1B28MONDE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EUB1280		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Stéphanie CHAPELLE</b> ( <a href="mailto:chapelles@helha.be">chapelles@helha.be</a> ) David PRINCE ( <a href="mailto:princed@helha.be">princed@helha.be</a> ) <b>HELHa Gosselies</b> <b>Sébastien ROCHE</b> ( <a href="mailto:rochets@helha.be">rochets@helha.be</a> ) Maxime LEGRAND ( <a href="mailto:legrandm@helha.be">legrandm@helha.be</a> ) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Stéphanie FAVART</b> ( <a href="mailto:favarts@helha.be">favarts@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'UE vise à permettre aux étudiants de découvrir la diversité culturelle au travers d'une approche interdisciplinaire. Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- D'utiliser le référentiel de compétences de l'EPC.
- D'utiliser les balises de progression de l'Eveil aux langues.
- De comprendre l'interdisciplinarité de l'Eveil aux langues.
- De reconnaître et de formuler une question philosophique.

- De produire un argument et un contre-argument autour d'une thématique
- Expérimenter des supports et des techniques artistiques
- Agir et exprimer, transférer et créer dans le domaine vocal, verbal, non verbal, rythmique, instrumental et culturel

### ***Liens avec d'autres UE***

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B28MONDEAS'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation à 30 h / 2 C  
PEUN1B28MONDEBS'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation c 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B28MONDEAS'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation à 20  
PEUN1B28MONDEBS'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation c 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

## **5. Cohérence pédagogique**

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation à			
Ancien Code	12_PEUN1B28MONDEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1281		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Sébastien ROCHE</b> (rochets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à permettre aux étudiants de découvrir le référentiel de compétences de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté ainsi que le volet culturel des balises de progression de l'Eveil aux langues.

Un focus sera placé sur les compétences en lien avec la diversité culturelle.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Utiliser le référentiel de compétences de l'EPC.
- Reconnaître et formuler une question philosophique.
- Produire un argument et un contre-argument autour d'une thématique.
- Utiliser les balises de progression de l'Eveil aux langues.
- Envisager des activités pédagogiques autour de thématiques culturelles.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Découvrir le programme de l'EPC.

Découvrir les balises de progression de l'Eveil aux langues.

S'initier à la démarche philosophique.

S'initier aux outils didactiques de l'EPC.

S'initier aux normes culturelles (sociales, légales, morales).

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistraux & exercices.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant se tient à la disposition des étudiants.

#### Sources et références

Référentiel de compétences de l'EPC.

Balises de progression de l'Eveil aux langues.

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
Slides

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Evaluation : travaux évalués à l'aide d'une grille d'évaluation commune (EPC/ECA).

Les modalités d'évaluations sont annoncées en classe et déposées sur Connected. La présence de l'étudiant est donc bienvenue afin de vivre les activités d'apprentissage et d'avoir connaissance des divers travaux et échéances.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation c			
Ancien Code	12_PEUN1B28MONDEB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1282		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Maxime LEGRAND</b> (legrandm@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'envisager des activités d'expression musicale (voix, rythme, écoute) dans une perspective d'éveil aux langues.

Il permettra également aux étudiants de s'ouvrir aux différences culturelles et artistiques.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'identifier et exemplifier la diversité des cultures
- d'agir et exprimer, transférer et créer dans le domaine vocal, rythmique, instrumental, et culturel
- de concevoir des activités en expression musicale proposant un lien avec l'éveil aux langues.
- de concevoir des activités en expression musicale proposant un lien avec l'ouverture au monde et aux cultures (AAT4, AAT5)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Découverte d'un répertoire musical diversifié et qualitatif à l'attention du jeune public axé sur l'ouverture, la découverte et la compréhension de la culture de l'autre.

Activités vocales, rythmiques, instrumentales, auditions, jeux musicaux, chansons, œuvres instrumentales.  
L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### Démarches d'apprentissage

Ateliers de mise en pratique

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle à qui lui est attribuée, une attitude de guide. Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

#### Sources et références

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA

Recueil de partitions

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED.

SEGEC - programmes de l'école maternelle et primaire.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Evaluation : travaux évalués à l'aide d'une grille d'évaluation commune (EPC/ECA).

Les modalités d'évaluations sont annoncées en classe et déposées sur Connected. La présence de l'étudiant est donc bienvenue afin de vivre les activités d'apprentissage et d'avoir connaissance des divers travaux et échéances.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Q3 : Mêmes modalités qu'au Q2. L'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les parties manquantes ou en échec. Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur concerné avant de présenter la seconde session (consultation des copies).

S'il n'est pas possible de constituer un groupe, l'étudiant présentera le travail (les travaux) de manière individuelle.

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).